COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 octobre 2024

Le bailleur In'li méprise ses locataires !

Depuis maintenant plusieurs mois, le bailleur IN'LI, filiale du groupe Action Logement, fait la sourde oreille aux revendications des locataires de ses résidences du Val-de-Marne (Hauts-de-Thiais, Vitry-sur-Seine, L'Haÿ-les-Roses ou encore Ivry-sur-Seine…).

Pire, les locataires sont abandonnés : ascenseurs en panne, espaces verts à l'abandon, détritus et encombrants dans les parties communes, rats qui prospèrent… ! Plus personne pour gérer le quotidien des habitants et le suivi des prestataires, laissés à leur libre arbitre.

A la cité Paul Hochart, à L'Haÿ-les-Roses, les locataires n'ont toujours pas de travaux de remplacement des portes palières et des fenêtres depuis l'incendie… il y a un an !
A Vitry-sur-Seine, la cité du 11 Novembre 1918 n'a pas été rénovée depuis 30 ans. Les locataires vivant encore dans des appartements des années 70 !
Sans compter les hausses scandaleuses des charges et les augmentations méprisantes des loyers dans le cadre de l'article 17-2 sans prendre en compte les situations sociales des locataires.

Devant l'indécence et le mépris de leur bailleur, les locataires sont à bout ! Pourquoi payer des loyers et des charges pour des prestations qui ne sont pas réalisées ? Pourquoi le bailleur laisse-t-il traîner cette situation inacceptable ?

Des pétitions sont portées, des rendez-vous sont demandés, rien n'y fait, In'li est indifférent aux problèmes quotidiens des locataires et ne se préoccupe que de rentabiliser le patrimoine au détriment du service rendu et de la gestion locative.

C'est facile à comprendre… In'li a vocation à faire que du logement intermédiaire, abandonnant à leur triste sort les logements sociaux de son parc. In'li veut faire de l'argent sur le dos des locataires en augmentant les loyers si haut qu'il chasse les classes populaires de nos cités.

C'est clairement une volonté politique de créer des résidences de standing au mépris de la diversité sociale et culturelle.

Les locataires et leurs amicales exigent :

- Des réponses à leurs légitimes demandes
- Le respect des travaux des prestataires
- Un moratoire sur les revalorisations de loyers (article 17-2)

A défaut de réponses rapides de la part du bailleur, la Fédération CNL du Val-de-Marne entend organiser un rassemblement de protestation devant le siège d'IN'LI.

Fédération C.N.L. du Val-de-Marne
Contact presse
CNL 94 01 43 91 11 11 / cnl.94@wanadoo.fr – #cnlvaldemarne